Image not found or type unknown

Avis de rétention non délivré, aucune signature du titulaire sur le dit document.

Par **Stebel**, le **31/05/2021** à **21:20**

Bonjour,

Suite à un dépistage positif de stupéfiant par un peloton motorisé de la gendarmerie, j'ai fait l'objet d'une rétention de mon permis de conduire. Aucun avis ne m'a été délivré le jour même. Une semaine plus tard, je réussi à me présenter au bon service où on me remet le dit document. Je constate alors que ma signature n'y apparait pas. Puis-je faire une réclamation? Quand le délai de 120 à expiré, je me suis présenté à la gendarmerie de la commune sur laquelle le controle s'est déroulé mais, n'ayant aucune information ce n'était pas la bonne. Aujourd'hui, mon permis a été transmis à la préfecture.

Merci, cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés